



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



#1JEUNE1SOLUTION EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Fiche presse

-

22 juillet 2021

De quoi s'agit-il ?

Le plan « 1 jeune / 1 solution » consiste en un triplement des moyens alloués aux jeunes avec **plus de 9 milliards** au niveau national mobilisés en faveur de l'avenir des jeunes au sortir de la crise de la Covid-19, notamment par des aides massives à l'embauche et à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

3 types d'aides versées par l'État à l'employeur :

- une compensation de charges de 4 000 € est versée pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans en CDD de plus de 3 mois ou en CDI,
- une aide exceptionnelle de 5 000€ pour recruter un apprenti ou un alternant de moins de 18 ans,
- une aide exceptionnelle de 8 000€ pour recruter un apprenti ou un alternant de plus de 18 ans.

France Relance, c'est donner des perspectives aux jeunes avec le plan «1 jeune, 1 solution» qui **a dynamisé les outils existants d'insertion et d'apprentissage des 16-25 ans.**

Plus de 2 millions de jeunes ont bénéficié d'une solution du plan depuis son lancement en France.

800 000 jeunes éloignés de l'emploi sont entrés dans un parcours d'insertion sur mesure entre août 2020 et mai 2021, grâce à l'engagement des Missions locales, de Pôle emploi ou encore de l'APEC.

121 000 jeunes sont par exemple entrés en Garantie jeunes depuis le lancement du plan.

350 000 jeunes de moins de 30 ans ont suivi une formation, dont 90 000 ont suivi une formation aux métiers des secteurs stratégiques de la relance comme la transition écologique, le numérique, la santé ou encore l'industrie.

1,8 million de jeunes de moins de 26 ans ont été embauchés en CDI ou CDD de + de 3 mois entre août 2020 et mai 2021.

525 600 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage en 2020. C'est 42% de plus qu'en 2019. 62% des jeunes sortis d'apprentissage en 2019 sont en emploi 6 mois après leur sortie.

« 1 jeune / 1 solution » en Meurthe-et-Moselle :

50 millions d'euros pour les jeunes en Meurthe-et-Moselle avec «1 jeune, 1 solution»

Plus de 13 000 recrutements de jeunes dans le département grâce au plan «1 jeune, 1 solution» pour :

- Faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle

- 3 900 primes à l'embauche des jeunes financées par France Relance depuis l'été 2020,

- 4 500 contrats d'apprentissage et de professionnalisation bénéficiaires de l'aide exceptionnelle France Relance depuis l'été 2020,

- 2 250 entrées en service civique depuis le début de l'année.

Le service civique peut apporter une première expérience à des jeunes qui souhaitent s'engager pour la société. L'occasion de servir une cause utile, tout en acquérant une expérience qui a de la valeur sur le marché du travail.

- Orienter et former les jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir

- 1 400 jeunes formés dans le département dans le cadre du Business Act Grand Est ayant identifié 3 secteurs porteurs du changement : la performance et la transformation écologique et énergétique, et la transformation numérique.

Les jeunes sont ainsi formés dans les filières stratégiques que sont notamment l'automobile, l'énergie, la sous-traitance aéronautique, l'agroalimentaire, la bio économie et l'hydrogène.

- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure

- près de 600 contrats initiatives emploi jeunes (CIE) et parcours emploi compétences jeunes (PEC) ont été signés depuis le début de l'année.

CIE : c'est un emploi en CDI ou en CDD (d'une durée hebdomadaire de 20 heures ou plus) qui permet de développer des compétences transférables, avec un accompagnement tout au long du parcours, tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi.

PEC : il s'agit d'un CDD d'au moins 6 mois ou d'un CDI permettant à une personne sans emploi et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle ou sociale de s'engager dans une expérience professionnelle, tout en étant suivi par un référent chargé de son insertion professionnelle.

- **plus de 800 places créées en insertion pour les jeunes (IAE)** depuis le début de l'année.

L'insertion par l'activité économique concerne des personnes très éloignées de l'emploi. Plusieurs types de structures telles que des ateliers et chantiers d'insertion, des associations, des entreprises d'insertion, des entreprises de travail temporaire d'insertion et des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification peuvent signer des conventions avec l'État, qui leur permettent d'accueillir et d'accompagner ces travailleurs pour faciliter leur insertion professionnelle.

- **près de 700 entrées dans le dispositif Garantie Jeunes** depuis le début de l'année 2021.

La Garantie jeunes propose aux jeunes les plus vulnérables un accompagnement intensif combinant une expérience professionnelle, des conseils, des ateliers collectifs et le versement d'une allocation pendant 12 mois.

- **400 entrées dans le dispositif d'accompagnement intensif jeunes (AIJ)** depuis le début de l'année.

L'AIJ se caractérise par des entretiens réguliers et des contacts fréquents avec un conseiller Pôle emploi exclusivement dédié à cette activité. Les jeunes bénéficiaires de l'AIJ sont plus souvent en emploi 8 mois après leur entrée. Les jeunes sont plus mobilisés et utilisent de façon plus intensive les différents canaux de recrutement.

- **plus de 110 emplois francs signés.**

Les emplois francs consistent en une aide financière versée à tout employeur privé (entreprise, association) qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale résidant dans un QPV, dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins 6 mois.

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54